



Déclaration du SNUipp-FSU **CAPD du 6 avril 2020**

Monsieur le Directeur Académique,

Les conditions dans lesquelles se tient cette CAPD sont si particulières, que nous nous abstenons d'aborder tous les sujets qui mériteraient de l'être.

D'autant plus que nous n'avons pas eu d'instance depuis plusieurs mois maintenant, et que notre département a connu des tumultes administratifs qui ont rendu la première moitié de cette année scolaire très compliquée en terme d'échanges entre l'administration et les organisations syndicales et donc, la profession que nous représentons.

La crise sanitaire qui rend cette CAPD si exceptionnelle implique une réorganisation de tout le service public d'éducation, et nous vous avons adressé, Monsieur le Directeur Académique, plusieurs courriers afin d'obtenir des explications et afin de vous faire part de remarques qui nous ont été inspirées des nombreux mails reçus par nos collègues.

Nous regrettons qu'un échange ne se soit pas installé entre les organisations syndicales et l'administration, comme cela a été le cas dans d'autres départements. Cependant, nous espérons que cette instance sera l'occasion pour nous d'obtenir les réponses attendues, et de faire valoir les attentes de nos collègues.

Concernant les points spécifiques qui vont être abordés lors de cette instance, nous regrettons que le nombre de mois de formation continue ne permette de satisfaire toutes les demandes, et nous attendons que l'administration nous explique les choix qui ont été faits, car en l'absence depuis plusieurs années de critères clairs, nous ne pouvons expliquer à la profession pourquoi certains obtiennent satisfaction et pas d'autres.

Concernant l'inscription sur liste d'aptitude de direction, nous sommes chaque année très étonnés que l'administration se prive de bonnes volontés prêtes à assumer la direction d'une école, et nous demandons que toutes les demandes soient satisfaites. A tout le moins, nous souhaitons que les collègues qui font actuellement office ne soient pas déboutés. En effet, ils assument la pleine responsabilité d'une direction, y compris en ces temps perturbés de crise sanitaire pendant lesquels, nous le savons, le travail des directeurs et directrices est très lourd. Aucun des collègues ayant demandé l'inscription sur la liste d'aptitude n'a semble t-il démerité cette année, et ils ne comprendraient pas que leur investissement actuel ne soit pas reconnu.

Pour finir, en ce qui concerne les avancement accélérés, le SNUipp-FSU revendique depuis sa création un avancement au rythme le plus rapide et déconnecté de l'évaluation pour tous les enseignants, et une fin de carrière à l'indice terminal le plus élevé. Aussi, les modalités d'avancement, d'aujourd'hui, comme d'hier, ne nous satisfont pas.

Le salaire des enseignants français n'est heureusement pas à mettre en corrélation avec leur investissement pour que le service public d'éducation fonctionne, car sinon, le ministre serait bien en peine de trouver aujourd'hui des volontaires pour continuer d'assurer le travail dans des conditions aussi déplorables et pour une reconnaissance salariale aussi faible. Mais comme d'habitude, les enseignants assurent la continuité, et ce malgré les injonctions contradictoires et les déclarations culpabilisantes, voire mensongères sur leur investissement.